

Qu'est ce que le **traitement d'urgence** ?

C'est l'association de plusieurs médicaments contre le VIH.

Ce traitement est aussi appelé « **trithérapie d'urgence** » ou « **Traitement Post Exposition** » (**TPE**).

Il permet de réduire les risques de contamination par le VIH, en cas de prise de risque (rapport sexuel non protégé, viol, contact avec du sang) s'il est prescrit rapidement après la prise de risque, au mieux dans les 4 heures et au plus tard dans les 48 heures.

Il est instauré pour une durée de quatre semaines.

Il peut provoquer des effets secondaires.

Un suivi clinique et biologique sera réalisé jusqu'à 3 mois après l'arrêt du traitement.

Où trouver le **traitement d'urgence**?

Dans tous les Services d'Accueil des Urgences des hôpitaux, 7 jours/7, 24h/24.

Présentez-vous le plus vite possible (au mieux dans les 4 heures), et au plus tard dans les 48 heures, si possible avec votre partenaire en cas de rapport sexuel à risque.

Un médecin des urgences évaluera avec vous le risque pris et l'intérêt de vous prescrire ce traitement.

Si besoin, il initiera le traitement pour les 72 premières heures, et vous orientera auprès d'un médecin spécialiste du VIH, qui décidera de la poursuite ou non du traitement pour une durée totale de 28 jours, sans interruption, et assurera votre suivi.

A Nancy, le service spécialisé dans la prise en charge des patients infectés par le VIH est le Service des Maladies Infectieuses et Tropicales – Bâtiment philippe Canton - CHU de Nancy Brabois.
Téléphone : 03 83 15 37 58

Qu'est ce que le **traitement d'urgence** ?

C'est l'association de plusieurs médicaments contre le VIH.

Ce traitement est aussi appelé « **trithérapie d'urgence** » ou « **Traitement Post Exposition** » (**TPE**).

Il permet de réduire les risques de contamination par le VIH, en cas de prise de risque (rapport sexuel non protégé, viol, contact avec du sang) s'il est prescrit rapidement après la prise de risque, au mieux dans les 4 heures et au plus tard dans les 48 heures.

Il est instauré pour une durée de quatre semaines.

Il peut provoquer des effets secondaires.

Un suivi clinique et biologique sera réalisé jusqu'à 3 mois après l'arrêt du traitement.

Où trouver le **traitement d'urgence**?

Dans tous les Services d'Accueil des Urgences des hôpitaux, 7 jours/7, 24h/24.

Présentez-vous le plus vite possible (au mieux dans les 4 heures), et au plus tard dans les 48 heures, si possible avec votre partenaire en cas de rapport sexuel à risque.

Un médecin des urgences évaluera avec vous le risque pris et l'intérêt de vous prescrire ce traitement.

Si besoin, il initiera le traitement pour les 72 premières heures, et vous orientera auprès d'un médecin spécialiste du VIH, qui décidera de la poursuite ou non du traitement pour une durée totale de 28 jours, sans interruption, et assurera votre suivi.

A Nancy, le service spécialisé dans la prise en charge des patients infectés par le VIH est le Service des Maladies Infectieuses et Tropicales – Bâtiment philippe Canton - CHU de Nancy Brabois.
Téléphone : 03 83 15 37 58